

Les nouvelles activités d'infogérance (datacentre) nécessitent une continuité du service 24h/24h, 7j/7j.

Nous le savons.

Mais aujourd'hui la direction Parkeon, pour assurer ce service, veut mettre toute la contrainte sur les salariés.

- peu importe leurs obligations familiales,
  - peu importe leur charge professionnelle,
  - peu importe les impacts sur leur santé,
  - peu importe leur souhaits, leur choix
- > PARKEON veut rendre obligatoire les astreintes pour les salariés du support produit.

La position des organisations syndicales, après consultation des salariés, est unanime.

Elles ont proposé que l'accord comporte un engagement minimum de la direction afin qu'elle s'assure d'avoir en permanence assez de personnes souhaitant faire les astreintes, ceci pour éviter d'obliger ceux qui ne le souhaitent pas.

Cela pourrait passer par :

- Mise en place de mesures incitatives,
- Organisation d'une formation anticipée et élargie aux salariés compétents (BE) qui souhaiteraient participer à la continuité du service.

Cette proposition n'intéresse pas la direction.

Elle ne veut pas assumer sa part de responsabilité dans la gestion de la continuité du service.

Nous avons donc proposé de faire un essai: même refus sous prétexte que cette gestion ne garantirait pas la continuité de service!

Position incompréhensible puisque nous sommes déjà depuis des mois dans un système d'astreinte qui ne la garantie pas!

En l'état actuel, toutes les organisations syndicales s'oppose à la signature d'un accord où l'entreprise ne prend pas ses responsabilités, refuse de s'engager et laisse porter toute la contrainte sur les salariés.